



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E139853

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2023

ÉDITÉ LE 01/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 16/04/2020
9 555

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 484 155 189 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2111962

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59827968

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59827968

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ENTREPRISE FRANCO

4B RUE DE LA LIBÉRATION
77830 ECHOUBOULAINS

Téléphone :

Portable : 06 33 85 05 56

Fax :

Site Internet :

E-mail : entreprise.franco@yahoo.fr

Responsabilité légale :
FRANCO ALFONSO GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/11/2019
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.